

N/REF : 17/11/2025 10H45 C:262722 I:34524
V/REF : 043411
V/Email reçu le Lundi 17/11/2025 a 10H45

LPV

**175 RUE ELSA TRIOLET
38220 VIZILLE**

V/REF.IMM. V019

IMMEUBLE : LES PLATANES

4 a 12 RUE PIERRE SEMARD
2 a 10 RUE MARIE MARGARON
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 20 Novembre 2025

Référence Marché: Tarif négocié

LOCALISATION : ALLEE 4 MARIE MARGARON SMH
M SIDIBE 06 14 11 06 15
LOGEMENT L104

MOTIF : INTERVENIR POUR COLONNE DE CHUTE BOUCHEE

Donneur d'ordre : Mme V HACHETTE

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 18/11/2025 A 07H00
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT
CONTROLE EVACUATION DES TOILETTES

FAIRE INTERVENIR UN PLOMBIER POUR UNE RECHERCHE DE FUITE

OBSERVATIONS : AS AB Email envoyé le 19/11/25 a 12H44 Mme V REY
AS LCOMPTER Email envoyé le 18/11/25 a 10H09 Mme V HACHETTE
AS LCOMPTER Email envoyé le 18/11/25 a 10H08 Mme L RAMIREZ

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs

interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Forfait Intervention <=2h00	1	210,00	210,00
TOTAL H.T.				210,00
T.V.A. a 10,00%				21,00
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>231,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN